

# Scrutateur

La scrutation est un art mystique complexe, destiné à observer d'autres personnes et d'autres lieux. Tous les mages n'atteignent pas la puissance nécessaire à l'accomplissement d'un tel acte, et peu en comprennent toutes les facettes.

On prétend que les anciens sorciers lédéens avaient beaucoup étudié la scrutation, comme moyen de surveillance et d'espionnage. Il est vrai que leur empire était immense, et que seule la magie pouvait le maintenir en un seul tenant, et même la puissance des Rois-Sorciers n'est pas parvenue à empêcher sa chute.

Que ceci soit vrai ou non, les mages des Terres Balafrées ont hérité d'un grimoire datant de l'époque de l'empire, appelé le Livre de l'Au-delà, et qui parle de la scrutation magique sous tous ses aspects, tant pratiques que théoriques. De nombreux nécromanciens ont été déçus en entendant le titre de ce livre et découvrant qu'il offrait de nouvelles facettes de la divination et qu'il n'était pas un traité sur la vie et la mort.

Le Livre de l'Au-delà ressemble à un grimoire de 200 pages, à la couverture d'un bleu nuit presque brillant qui paraît réfléchir la lumière, parcourue de nombreuses craquelures qui font que ces réflexions forment d'étranges motifs. Un œil peint d'une couleur vive (le rouge ou le jaune étant le plus fréquent) est dessiné dessus. Le plus étonnant peut-être est que ses pages sont vides. Qui conque l'observe par un moyen de scrutation quelconque (comme *clairaudience/clairvoyance*) peut le lire normalement.

Le Livre de l'Au-delà commence par une longue discussion sur les bases de la scrutation, ce qu'il faut savoir sur cette branche de la divination. Cette sorte de dissertation occupe les 40 premières pages. Ensuite sont écrits les sorts de *clairaudience/clairvoyance* (6 pages), *détection de la scrutation* (8 pages), *œil du mage* (8 pages), *œil indiscret* (10 pages) et *scrutation* (8 pages).

Ensuite l'auteur entre plus profondément dans les arcanes de la scrutation, et ce nouveau traité occupe 53 pages. Quiconque a compris cette partie du traité peut ensuite lire le grimoire sans passer par un outil de scrutation. Ensuite sont donnés des indications sur la fabrication de *boules de cristal* et leurs enchantements divers (25 pages), puis les sorts de *œil indiscret suprême* (16 pages) *scrutation suprême* (14 pages), et *vengeance de l'observé* (12 pages, voir ci-dessous).

Ceux qui ont lu ce grimoire sont ensuite possédés de visions, qui apparaissent souvent au moment le moins opportun, et leur fait perdre le sens de la réalité. Alors, s'ils cherchent dans le grimoire la cause de leurs visions, ils peuvent voir la voie du scrutateur se dessiner devant eux. La plupart des scrutateurs sont des magiciens, mais les autres classes y ont aussi accès.

**Dés de Vie : d4**

## PREREQUIS

Pour devenir scrutateur (Scr), le personnage doit remplir les conditions suivantes :

**Compétences :** Art de la magie 10 rangs, Connaissances (mystères) 10 rangs.

**Sorts :** capacité à lancer le sort *scrutation* en tant que sort profane.

**Spécial :** le personnage doit avoir lu et étudié au moins 3 mois le Livre de l'Au-delà.

## COMPETENCES DE CLASSE

Voici la liste des compétences de classe du scrutateur (avec leur caractéristique associée) :

Art de la magie (Int), Artisanat (Int), Concentration (Con), Connaissances (mystères, plans) (Int), Décryptage (Int), Détection (Sag), Incantation rituelle (Con), Profession (Sag).

**Points de compétences par niveau :** 2+mod. Int.

### CARACTERISTIQUES DE CLASSE

Voici la liste des pouvoirs de la classe de scrutateur :

**Armes et armures :** le scrutateur ne gagne aucun maniement d'arme ou port d'armure supplémentaire.

**Sorts :** les niveaux de scrutateur s'ajoutent à une classe de lanceur de sort grâce à laquelle le personnage peut lancer le sort *scrutation* pour déterminer le niveau de lanceur de sort, le nombre de sorts par jour et le nombre de sorts connus. Il ne gagne aucun autre avantage lié à cette classe (pas de dons supplémentaires, les pouvoirs de familier, de compagnon animal ou de renvoi des morts-vivants n'augmentent pas, etc.). Si le personnage a plusieurs classes grâce auxquelles il peut lancer *scrutation*, il choisit au niveau 1 laquelle il augmente. Ce choix est immuable.

**Outil de scrutation :** au niveau 1, le scrutateur peut utiliser n'importe quelle surface réfléchissante (miroir, plan d'eau, etc.) comme focalisateur pour lancer les sorts de *scrutation* ou *scrutation suprême*.

**Protection contre la scrutation :** au niveau 2, le scrutateur gagne une résistance à la magie égale à 20 plus son niveau dans cette classe de prestige pour résister contre les sorts de la sous-école de scrutation.

**Scrutation de lieu :** au niveau 3, le personnage peut choisir de viser un lieu qu'il connaît à la place d'une créature avec les sorts de scrutation. Il doit avoir déjà vu l'endroit ciblé, par ses propres yeux ou par des moyens magiques.

**Scrutation renforcée :** au niveau 4, le scrutateur ajoute la moitié de son niveau dans cette classe de prestige pour passer la résistance à la magie des créatures qu'il cible avec les sorts de scrutation.

**Scrutation subtile :** au niveau 4, le scrutateur ajoute la moitié de son niveau dans cette classe de prestige pour déterminer le DD pour remarquer le capteur magique que ses sorts de scrutation créent.

**Voix lointaine :** au niveau 5, le scrutateur peut se faire entendre des créatures qu'il observe par l'intermédiaire d'un moyen de scrutation comme s'il se tenait à l'endroit où se trouve son capteur magique. Quand il utilise ce pouvoir cependant, il annule le bonus du pouvoir de scrutation subtile pour remarquer le capteur magique. Il perçoit alors tous les sons, comme s'il se tenait à l'endroit où se trouve son capteur magique. L'effet de scrutation acquiert le registre [son]. Ce pouvoir est utilisable trois fois par jour.

**Transfert d'objet :** au niveau 6, le scrutateur peut une fois par jour téléporter un objet de taille TP ou moins, sans risque d'erreur, à un endroit qu'il peut voir par scrutation. Ceci met cependant instantanément fin à l'effet de scrutation.

**Création de boule de cristal :** au niveau 7, le scrutateur peut créer des *boule de cristal* même s'il n'a pas le don Création d'objet merveilleux. De plus, le coût de création en pièces d'or et le temps de création sont multipliés par 0,75, alors que la dépense de PX multipliée par 0,9.

**Sort de scrutation :** au niveau 8, le scrutateur peut lancer un sort dans un endroit où il a installé un capteur magique. Le sort prend effet comme si le lanceur de sort se tenait sur le capteur magique. L'utilisation de ce pouvoir met instantanément fin à l'effet de scrutation. Seuls des sorts de niveau 4 ou moins peuvent être lancés de cette manière. Ce pouvoir n'est utilisable qu'une fois par jour.

**Scrutation télépathique :** au niveau 9, quand le scrutateur lance un effet de scrutation pour observer une zone précisément et non un lieu, il peut forger un lien télépathique entre lui et la cible. Ce lien permet de communiquer par télépathie, et le scrutateur bénéficie des effets de *détection de pensées*, et peut en utilisant une action complexe, poser une question à l'esprit de la cible comme s'il utilisait le sort *pillage mental*. Si la cible n'est pas consentante, elle a droit à un jet de volonté (DD égal au DD de l'effet de scrutation) pour résister à cette intrusion.

L'effet de scrutation acquiert le registre [mental]. Ce pouvoir n'est utilisable qu'une fois par jour.

**Subtilisation de scrutation :** au niveau 10, si le scrutateur est conscient d'un effet de scrutation, il peut utiliser le capteur créé par son adversaire en sens inverse : ce pouvoir équivaut au sort de *scrutation*, mais ne nécessite aucune composantes matérielles ni focalisateur. Ce pouvoir dure 1 minute/niveau de lanceur de sort du scrutateur. Celui qui a lancé l'effet de scrutation ne peut plus utiliser le capteur, et ne peut pas le dissiper. Ce pouvoir n'est utilisable 1 fois par jour.

**NOUVEAU SORT :  
VENGEANCE DE L'OBSERVE**

Evocation [force, lumière]

**Niveau :** Ens/Mag 6

**Composantes :** V, G, F

**Temps d'incantation :** 1 action

**Portée :** moyenne

**Cible :** 1 capteur magique

**Durée :** instantanée

**Jet de sauvegarde :** réflexes, partiel

**Résistance à la magie :** oui

Le lanceur de sort lance un trait composé de force et de lumière qui traverse un capteur magique à portée.

Le premier effet du sort est de dissiper automatiquement l'effet magique, comme un sort de *dissipation de la magie* ciblée.

Ensuite, la créature qui utilise le capteur magique reçoit la décharge de force et de lumière, ce qui lui inflige 1d6 points de dégâts de force /2 niveaux de lanceur de sort (max 10d6), et l'aveugle pour 1d4 minutes. Un jet de réflexes réussi permet d'annuler la cécité et de réduire les dégâts de moitié, mais l'effet reste dissipé.

Si le lanceur de sort ne parvient pas à passer la résistance à la magie de la cible, l'intégralité du sort est annulée.

**Focalisateur :** deux gongs en argent (valeur minimale 5po chaque) frappés l'un contre l'autre durant l'incantation.

**Table : le Scrutateur**

Niveau	BB	Vigueur	Réflexes	Volonté	Spécial	Sorts par jour
1	+0	+0	+0	+2	Outil de scrutation	+1 niveau dans une classe existante
2	+1	+0	+0	+3	Protection contre la scrutation	+1 niveau dans une classe existante
3	+1	+1	+1	+3	Scrutation de lieu	+1 niveau dans une classe existante
4	+2	+1	+1	+4	Scrutation renforcée Scrutation subtile	+1 niveau dans une classe existante
5	+2	+1	+1	+4	Voix lointaine	+1 niveau dans une classe existante
6	+3	+2	+2	+5	Transfert d'objet	+1 niveau dans une classe existante
7	+3	+2	+2	+5	Création de boule de cristal	+1 niveau dans une classe existante
8	+4	+2	+2	+6	Sort de scrutation	+1 niveau dans une classe existante
9	+4	+3	+3	+6	Scrutation télépathique	+1 niveau dans une classe existante
10	+5	+3	+3	+7	Subtilisation de scrutation	+1 niveau dans une classe existante